

**Objet : Invitation à contribuer à la concertation sur l'avenir du littoral de Saint-Malo à Cancale et le réaménagement de l'Anse du Guesclin via les cahiers d'acteurs.**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la réflexion engagée sur l'avenir de l'Anse du Guesclin, le Département d'Ille-et-Vilaine, en collaboration avec Saint-Malo Agglomération, les communes de Saint-Coulomb, Cancale et Saint-Malo, ainsi que la sous-préfecture de Saint-Malo, ont engagé en 2023 une réflexion partagée sur l'avenir de plusieurs sites littoraux, dont le site de l'Anse du Guesclin, particulièrement impacté par le dérèglement climatique.

Aujourd'hui, l'ensemble de ces partenaires lancent une démarche de concertation pour construire collectivement les solutions d'adaptation, d'aménagement et de préservation de ce littoral emblématique.

Afin d'enrichir cette concertation, nous invitons votre structure, en tant qu'acteur identifié du territoire, à contribuer à cette réflexion en rédigeant un cahier d'acteurs. Ce document, dont vous trouverez le gabarit à remplir en pièce jointe, vous permettra de présenter la vision, les attentes et les propositions de votre organisation concernant l'avenir de l'Anse du Guesclin et plus globalement du littoral de Saint-Malo à Cancale. Qu'il s'agisse de tourisme, de mobilité, d'activités, de paysage, de préservation de la biodiversité, tous les enjeux que vous estimez importants à prendre en compte peuvent être abordés.

Vous pouvez déposer votre propre cahier d'acteurs entre le 27 mai et le 15 juillet 2025. Une fois le document complété, vous pouvez le renvoyer par mail à l'adresse suivante : [democratieparticipative@ille-et-vilaine.fr](mailto:democratieparticipative@ille-et-vilaine.fr).

Tous les cahiers d'acteurs seront ensuite publiés et accessibles à tout.es sur la plateforme [jeparticipe.ille-et-vilaine.fr](http://jeparticipe.ille-et-vilaine.fr) et viendront nourrir la réflexion collective et l'élaboration des scénarios d'aménagement.

Nous vous remercions d'avance pour votre mobilisation et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Yann SOULABAILLE**



**Vice-Président délégué à la  
biodiversité, aux espaces naturels  
sensibles et à l'eau, Département  
d'Ille-et-Vilaine**

**Stéphane LENFANT**



**vice-Président délégué aux  
mobilités aux infrastructures et  
dossiers ferroviaires, Département  
d'Ille-et-Vilaine**